

Vendredi 25 octobre 2019

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT**  
entre **LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**  
et **L'AGENCE FRANÇAISE EXPERTISE FRANCE**



Rendez-vous sur [www.expertisefrance.fr](http://www.expertisefrance.fr)

**Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et aux priorités de l'action extérieure de la France.**

La politique de développement a profondément évolué ces dernières années. Des progrès majeurs ont été réalisés en matière de lutte contre la pauvreté, d'accès à la santé ou à l'éducation mais les inégalités demeurent, aggravées par les dérèglements climatiques et l'émergence de nouveaux conflits.

La mission d'Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l'agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

- Gouvernance démocratique, économique et financière.
- Paix, stabilité et sécurité.
- Développement durable, climat et agriculture.
- Santé et développement humain.

Placée sous la double tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et des Ministères économiques et financiers, Expertise France contribue, par son action sur le terrain, aux objectifs de solidarité internationale et d'influence de la politique de développement.

**En plaçant le transfert de savoir-faire au centre de son action, Expertise France promeut des méthodes de travail, des normes juridiques et techniques, mais aussi une vision française et européenne du développement économique et de la gouvernance.**

**CONCOURIR AU RENFORCEMENT DE L'OFFRE FRANÇAISE D'EXPERTISE INTERNATIONALE**

Le Département de la Charente-Maritime souhaite concourir au renforcement de l'offre française d'expertise internationale et obtenir un accès facilité aux appels d'offres internationaux.

**Ce partenariat inédit donnera l'opportunité à notre collectivité d'ouvrir à l'international divers corps de métiers** ayant une véritable expertise dans des secteurs prisés (*ex. bonne gouvernance, fiscalité locale, marchés publics ...etc.*) et aux agents de vivre une expérience à l'étranger tout en bénéficiant d'une rémunération attractive et la poursuite de leur avancement de carrière.

### DU PREMIER CADRE D'EXPÉRIMENTATION À DJIBOUTI ... À D'AUTRES PERSPECTIVES

Charente-Maritime Coopération (CMC) ayant fait la preuve de la solidité de son savoir-faire grâce à son expérience de plus de 25 ans en République de Guinée, Expertise-France a souhaité engager un partenariat avec l'association pour la mise en œuvre du Programme d'appui à la décentralisation, la gouvernance et au développement local dans les cinq Régions de Djibouti, financé par l'Union Européenne (4 ans).



CMC apportera ainsi son appui technique à la 2<sup>ème</sup> composante du projet qui pourra servir de cadre d'expérimentation à la démarche engagée de mobilité internationale des agents territoriaux. L'association disposera d'une enveloppe financière pour la mobilisation de 150 jours d'expertise à affecter au projet, pour lesquels elle fera appel à l'expertise des agents du Département et de son territoire (Université de La Rochelle, Chambre d'Agriculture, Eau 17, etc.).

Ce partenariat avec Expertise France est intéressant à l'heure où l'Agence française de développement-AFD (qui a intégré Expertise France) signe pour 250 millions d'euros de prêts en Chine pour l'aider à réussir sa transition écologique. Ce rapprochement avec Expertise France devrait permettre à moyen terme au Département, déjà présent en Chine via Horizon International, d'apporter son expertise en Chine sur des sujets liés à la santé, la protection sociale ou l'environnement et ainsi y renforcer ses positions.

### ET APRÈS CETTE SIGNATURE ...

Un travail associant la Direction de la Communication et de l'International et la Direction des Ressources Humaines sera mené sur le plan opérationnel, prévoyant notamment:

- La mise en place de mécanismes d'identification des agents et la constitution d'un vivier d'experts territoriaux au sein de la collectivité.
- Des outils de valorisation de l'expertise : prime/indemnité spécifique, enrichissement des compétences figurant dans les parcours de professionnalisation des agents ... etc.
- Des actions de communication interne (*sensibilisation aux métiers de l'international, communication des offres ...etc.*) et de communication externe (*valorisation du partenariat avec Expertise France*).

